

COMPTE RENDU DU CONSEIL DÉLÉGUÉ DE LA VARENNE DU LUNDI 14 MAI 2018 À 20 H 30

Le Conseil délégué s'est réuni le lundi 14 mai 2018 à 20 H 30, sous la présidence de Jean-Charles JUHEL, Maire délégué de LA VARENNE - ORÉE-D'ANJOU.

Absents excusés . Régis PADIOU, Thomas PICOT qui donne pouvoir à Marie MONNIER, Thomas SAUTIER, Nathalie REHEL qui donne pouvoir à Guylène LESERVOISIER, Vincent MASSIDDA.

Secrétaire de séance : Allison GODIN.

DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAL

Le compte rendu de la réunion du conseil délégué du 9 avril 2018 a été approuvé à l'unanimité.

PÔLE SERVICES AUX HABITANTS

Guylène LESERVOISIER donne le compte rendu de ses commissions :

Résidence Constance Pohardy

Des travaux d'aménagement dans les locaux de la blanchisserie et des réserves ont été validés (placards, porte-manteaux, rayonnages...) ainsi que l'achat de mobilier pour le bureau (armoire, meuble bas, armoire à clés).

École Henri Matisse

Deux animatrices du service enfance vont être mises à disposition pendant la classe de découverte du mois de juin.

École Sainte Anne

De nouveaux horaires sont proposés pour la rentrée de septembre 2018. Une rencontre est prévue avec la directrice et la Mairie déléguée.

Services enfance

La responsable du pôle enfance a demandé une mise en disponibilité d'un an pour création d'entreprise, à partir du 16 juillet 2018. Le recrutement pour son remplacement est en cours. Un tuilage est prévu en juin et juillet.

Des travaux provisoires (grillage + portillon) de mise en sécurité de l'entrée de la périscolaire sont en cours de réflexion ; ils seront mis en place de façon provisoire dès que possible (entrée du côté école et non plus du côté mairie).

Si cela convient, des travaux de cheminement et d'éclairage feront suite. La commission avec les parents va être remise en place, à leur demande.

Restauration scolaire

La commune déléguée de La Varenne s'est rendue à Cossé-le-Vivien pour visiter leur cuisine centrale en liaison chaude.

La commune est très intéressée par ce procédé qui permet de servir une cuisine simple, de bonne qualité, avec des produits locaux et bio de préférence. Il y a très peu de déchets, ce qui permet d'éviter le gaspillage.

Conditions

Le prestataire doit répondre aux normes pour une liaison chaude en basse température.

Une traçabilité des produits utilisés par le prestataire doit être mise en place.

Prévoir une formation sur place pour le personnel de restauration.

Acquisition d'un camion pour le transport des repas.

Achat d'armoires chauffantes.

Un inventaire du mobilier au restaurant scolaire sera réalisé dans la salle des Hautes Cartelles au préalable.

La commune déléguée de Bouzillé est intéressée aussi par une prestation similaire

La résidence Constance Pohardy et la Halte-Garderie bénéficieraient aussi de ce service.

Question : Les repas seront-ils bien adaptés selon le public ? Il est répondu oui.

Une information est prévue au niveau des parents pour expliquer la méthodologie.

Un avenant sera signé avec Restoria de septembre 2018 à décembre 2018 en lien avec le contrat de Bouzillé en attendant que le projet se mette en place en janvier 2019 après avoir lancé un appel d'offres.

Un recrutement sera fait suite au départ à la retraite le 15 mai 2018 de l'agent qui s'occupait de service de restauration.

Le prix du repas n'est pas encore calculé.

Transport (Mauges Communauté)

V Présentation du s'cool bus (vélo-bus). Après de nombreux échanges avec la commune déléguée de Champtoceaux, la commission propose de mettre à disposition un « S'cool bus », vélo-bus-collectif, qui permettrait de mettre en œuvre un service de transport depuis le lieu-dit « le Quarteron » et les établissements scolaires publics & privés (projet proposé à St Macaire en Mauges, à Chemillé et à Mauges sur Loire dans le cadre de la Loire à vélo).

Présentation du nouveau visuel pour tous les cars scolaires à compter de septembre 2018.

Toutes les familles devront s'inscrire pour bénéficier de ce transport sur le site de Mauges Communauté. Il n'y aura pas de renouvellement d'inscription automatique. Une campagne d'information va débuter en mai dans les collèges. La plateforme de transport MobiMauges devient Mooj Solidaire.

Affaires scolaires (Orée-d'Anjou)

V Le logiciel Noé a été retenu comme logiciel commun à toutes les structures « enfance et petite enfance » de la commune. C'est le logiciel que nous avons déjà choisi pour la mise en place du portail famille à La Varenne.

V Une plaquette de présentation des séjours d'été pour les enfants de 4 à 11 ans a été distribuée dans les cartables. Les pré-inscriptions se feront par téléphone les 28 et 29 mai. Afin de valider de façon définitive l'inscription, un dossier devra ensuite être déposé avant le 1^{er} juin dans la structure d'accueil de sa commune et cela quel que soit le lieu du camp.

POLE AMÉNAGEMENT

Frantz DESBOIS donne le compte rendu de ses commissions :

Commission urbanisme

V Déclarations préalables accordées :

Georges SECHER - 23 Rue de Pochaude - Division en vue de construire.

Pierre BRETONNIERE - La Rabotellerie - Division en vue de construire.

Mathieu TREBOSC - 145 La Rabotellerie - Modification de façade.

V Permis de construire accordé :

Alexandre BOURBON - 340 Route d'Anjou - Réhabilitation d'une maison existante.

V Opération d'aménagement :

Suite à la réunion des propriétaires des secteurs AH (zone à urbaniser) du 23 avril 2018, une information va être envoyée aux propriétaires. Les prochaines réunions et ateliers avec le CAUE 49 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) reprendront en septembre.

Commission Voirie Orée-d'Anjou

V Mobilier urbain

Un fournisseur propose des potelets rétractables : les communes de La Varenne, St Sauveur de Landemont et Champtoceaux souhaite un RDV pour établir un devis. Pour la Varenne nous pensons en mettre au niveau de la Faverie en bordure du nouveau chemin.

V Syndicat d'électricité

Jean-Pierre MOREAU rappelle qu'un inventaire est en cours pour le remplacement des ballons fluo, pour l'éclairage public de chaque commune déléguée. Sur la commune de la Varenne il y en a dans le bourg place du Jardin Public et au lotissement des Coccinelles.

V Mise en œuvre de la réduction de vitesse maximale 80 km/h

Le préfet du Maine et Loire précise que l'état financera le remplacement des anciens panneaux (90), y compris sur les voies communales. Le gestionnaire qui le souhaite peut en implanter de nouveaux (financement par l'Etat). La Commune n'ayant pas actuellement de panneaux « 90 », la commission ne souhaite en implanter des nouveaux à « 80 ».

V Mise aux normes des panneaux de police sur les voies communales

La commission donne un avis favorable à la poursuite de la mise aux normes des panneaux de police engagée en 2010. Pour 2018, il s'agira de mettre aux normes des panneaux de signalisation d'intersection et de priorité. Environ 30 panneaux seront à renouveler et 5 à supprimer.

Pour la Varenne route de la Tançrère : suppression de certains panneaux.

Concernant le renouvellement de panneaux avec un RAL de couleur, la commission souhaite qu'ils soient remplacés par des panneaux sans RAL (en galva).

Dans le cadre d'aménagement neuf, la commission est défavorable à l'achat de panneaux avec un RAL.

Commission Voirie La Varenne

V Baie Free

Vincent MASSIDDA a rencontré la société sous-traitante de Free pour l'installation de la baie Les travaux (avec traversée de la départementale) doivent se faire en juin, pour une mise en route en septembre.

V Traversée du bourg

Une rencontre est prévue avec l'ATD (Agence Technique Départementale) Michel BOURGET, Thierry BONNICHON et Vincent MASSIDDA le 22 mai.

Objet : Sécurisation du village de la Coindassière, cheminement route de Bretagne, chicanes dans le bourg qui ne fonctionnent pas ou mal. La commission évoque la solution de ne pas faire de stationnement entre les chicanes, et de réduire la distance entre elles.

V Grande Rue

Un projet de 2 stationnements est présenté, le nombre de place n'est pas suffisant, mais permettra de réduire la vitesse. Le cheminement piéton du bourg sera aussi prolongé Grande Rue jusqu'à l'église.

V Lotissement des Coccinelles

Les espaces verts et les trottoirs, ainsi que deux chemins qui ont un busage (allant de la rue des bruyères vers la Faverie) sont entretenus par l'association du lotissement. Le propriétaire souhaite les vendre à la commune. La commission est favorable à ce que les espaces verts et les trottoirs soient à la charge de la commune. Un état des lieux sera fait mercredi 16 mai à 13 H 30 avec le responsable du service technique du pôle un.

V Stationnement église et accessibilité

RDV le mercredi 16 mai à 14 H pour voir la possibilité de recul des places de parking. Le devis pour l'enrobé sur le côté de l'église a été signé et sera fait par l'entreprise Bouyer Hardy.

V Rue de la Trancrère

Une chicane sera installée face à la nouvelle zone.

V Rue du Moulin

Suite à une réunion avec les concessionnaires (pour anticiper les branchements de la future ZAC), les travaux de voirie devraient commencer en septembre. Une information sera faite au Moulin et aux riverains. Travailler avec la commission environnement pour tout projet.

V Rue de la Tour

Les projets en lien avec l'aménagement du bourg ne se feront pas pour 2019, l'état de la voirie, suite aux travaux d'assainissement, nécessite des travaux. Nous proposons que des projets soient proposés par Orée-d'Anjou, et ce, pour limiter les coûts. La rue Emile Jeanneau est également concernée (Pour rappel, plus la route se dégrade et plus la remise en fonction coûtera chère).

V Rue du Pavillon

Il est constaté que le sens interdit Rue du Pavillon est régulièrement pris par des voitures. Il sera demandé des contrôles de la Gendarmerie.

PÔLE CITOYENNETÉ ET SOCIAL

Anne-Emmanuelle PRADIER donne les informations suivantes :

Repas des Aînés

136 repas ont été servis au repas des aînés. Nous remercions « Les voix de la grange » pour leur participation et leur gentillesse, ainsi que les membres de J'Activ qui ont fait le service avec une efficacité très professionnelle. Il faudra anticiper l'installation des tables avec les services techniques.

Divers

V Le dernier Conseil Municipal des Jeunes aura lieu le samedi 26 mai.

V Nous recherchons une exposition pour faire suite à celle d'Isabelle KERHARDY, qui s'arrête le samedi 19 mai.

V Une demande de gratuité de la salle des Hautes Cartelles avait été accordée à l'association Hors la Loire. Leur manifestation Ciné-Concert a pu avoir lieu à la Bridonnière malgré le temps certain. Un public de 170 personnes s'est déplacé pour l'occasion.

V Les associations et les particuliers qui veulent une fête de la musique sont invités à une réunion d'organisation le mardi 22 mai, à 20 H, salle des Hautes-Cartelles. Plusieurs groupes se sont portés volontaires pour jouer le vendredi 15 juin.

V L'association Couleur Tribale propose de monter un chapiteau culturel pendant deux mois juin et juillet, à côté du terrain de foot. Celui-ci sera ouvert à tous pour proposer diverses animations. Une convention d'utilisation du domaine public sera signée lorsque tous les points règlementaires auront été respectés.

Accord des élus.

V Rappel de la Fête de la Godinette le dimanche 3 juin.

V La manifestation « Recyclage solidaire » s'est bien passée. Merci aux élus pour leur implication. Revoir la communication pour attirer plus de visiteurs.

Orée-d'Anjou

V La commune de la Varenne a été choisie par Scènes de Pays pour le spectacle de rue de la Cie Hydragon. La compagnie sera en résidence du lundi 20 mai au samedi 25 mai 2019 avec un spectacle gratuit le samedi. Ses créations mêlent musique, théâtre et cirque. Elle proposera son service public des facteurs d'amour et son spectacle « la corde et on ».

Possibilité de pique-nique.

V Le projet du planétarium est adopté. Le chapiteau-planétarium passera dans toutes les communes d'Orée-d'Anjou. La Varenne pilote le projet, et chaque commune déléguée en organise la venue sur son territoire. Cela se fera en lien avec les écoles et les associations intéressées.

V Le 19 et 20 mai 2018 : manifestation « Euroastro 2018 » à Liré.

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dominique COUVRAND donne les informations suivantes :

Projet de site classé du Verrou de Val de Loire

Pour limiter les contraintes, proposition de sortir les terrains avec habitations le long de la Bridonnière. Rencontre avec les habitants de ce lieu-dit pour réfléchir sur les limites exactes en tenant compte des contraintes du site classé du village de la Bridonnière et de la zone inondable tout en laissant une marge de manœuvre au niveau du patrimoine.

Prochaine réunion le 11 juin 2018 à la Sous-Préfecture d'Ancenis.

Travaux

Les travaux d'éclairage du terrain de foot sont en cours. En profitant des travaux d'éclairage, il faudrait prévoir une alimentation électrique pour le petit terrain stabilisé pour les événements qui pourraient se dérouler sur cette espace (devis en attente).

La motorisation et la réparation du volet roulant à la Halte-Garderie ont été effectuées.

Des faucons Crécerelle nichent dans la tour de l'église. Les travaux d'Orange vont être retardés.

Catherine CAMEL donne les informations suivantes :

Camping des Grenettes

Lors de la visite de contrôle pour le renouvellement du classement 1 étoile du terrain de camping le 2 mai 2018, un avis favorable a été donné. Il faut juste matérialiser une place de parking à proximité de deux emplacements.

Le recrutement d'un agent saisonnier est en cours, la Mission Locale peut éventuellement donner le nom de personnes en recherche d'emploi.

Un petit mot d'un campeur faisant part de son contentement est à souligner.

La société de nettoyage a réalisé un bon travail dans les locaux du camping.

Demander aux associations ayant organisé une fête sur le site de nettoyer les sanitaires à la fin de la manifestation afin que les installations restent propres pour les campeurs qui s'acquittent d'un droit de place.

Il serait intéressant d'organiser une visite du terrain de camping de Drain.

MODIFICATION RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Monsieur le Maire délégué présente une modification du règlement du cimetière concernant les durées, selon la délibération Orée-d'Anjou en date du 21 décembre 2017, et notamment les articles 3.1.1, 4.2.1, 5.2.1,

Fosse et caveau : 15 ans et 30 ans

Cavernes : 15 ans et 30 ans

Case du columbarium : 15 ans et 30 ans.

Accord des élus.

DEMANDE ACHAT DE TERRAIN

Frantz DESBOIS donne lecture du courrier de Messieurs GALLIANO et KLIMECK qui souhaitent acheter un petit morceau de terrain (talus) qui se trouve devant leur entrée et qui donne accès sur l'arrière de leur maison d'une surface d'environ 5 m² au prix de 5 € le m². Les frais de bornage et de notaire seront à la charge des demandeurs.

Accord des élus.

CONVENTION

Monsieur le Maire délégué explique qu'une convention a été signée par M. MORINIERE, riverain, du terrain de foot suite à l'implantation d'un mat d'éclairage sur sa parcelle.

Accord des élus.

INFORMATIONS

✓ Pour la randonnée VTT de Champtoceaux organisée le 20 mai 2018, l'association doit adresser à la Mairie de La Varenne une autorisation de marquage. Pas de demande reçue à ce jour.

✓ Lorsqu'une canalisation d'eau cède, il faut prévenir Véolia qui doit intervenir.

✓ Problème d'égoutage sur les chemins verts : travail pas soigné et oublié à certains endroits.

✓ Mercredi 16 mai : réunion à Mauges Communauté pour les feuilles de route.

L'ordre du jour étant achevé, la séance se termine à 23 H 15

La prochaine réunion est prévue le lundi 11 juin 2018 à 20 H 30.

<i>Jean-Charles JUHEL</i>		<i>Bernard FERNIQUE</i>	
<i>Gylène LESERVOISIER</i>		<i>Allison GODIN</i>	
<i>Frantz DESBOIS</i>		<i>Marie MONNIER</i>	
<i>Anne-Emmanuelle PRADIER</i>		<i>Joseph MOREAU</i>	
<i>Vincent MASSIDDA</i>	<i>Absent</i>	<i>Hélène MOUCHET</i>	
<i>Régis PADIOU</i>	<i>Absent</i>	<i>Adélaïde NOUAIIS- MERCERON</i>	
		<i>Thomas PICOT</i>	<i>Absent</i>
<i>Catherine CAMEL</i>		<i>Nathalie REHEL</i>	<i>Absente</i>
<i>Dominique COUVRAND</i>		<i>Thomas SAUTIER</i>	<i>Absent</i>